



Fiche 1 : INFORMATIONS GENERALES

Les troubles musculo-squelettiques représentent dans le secteur du BTP **9 maladies professionnelles sur 10**

Les TMS touchent les membres supérieurs (épaules, coudes, poignets), le dos et les genoux.

(notamment avec une variabilité individuelle liée à l'âge, l'état de santé, la condition physique,...)

Les poseurs de menuiseries extérieures n'échappent pas à ces TMS, même s'ils sont aussi exposés à d'autres risques qu'il faut aussi prendre en compte.



Certaines pathologies sont directement liées à une hyper sollicitation des articulations, occasionnée par :

- Des gestes répétitifs
- Des efforts physiques
- De mauvaises postures
- Des manutentions manuelles de charge
- L'exposition aux vibrations

FACTEURS AGGRAVANTS :

- Froid
- Stress
- Organisation du travail inadaptée ou inexistante

Les TMS engendrent :

- Un coût humain (pouvant mener à l'inaptitude)
- Un coût financier (direct et indirect)
- Un risque pour la pérennité de l'entreprise (perte de savoir-faire, baisse de qualité,...)

OBJECTIF

Fournir aux employeurs comme aux salariés des outils permettant d'optimiser l'organisation du travail.

La démarche de prévention est possible et constitue un levier de performance.

L'OPPBTP l'a déjà démontré : la prévention est un investissement gagnant

Des études, menées sur le terrain par l'OPPBTP, permettent de mettre en évidence l'impact de la prévention sur la performance économique des entreprises engagées dans des actions concrètes.

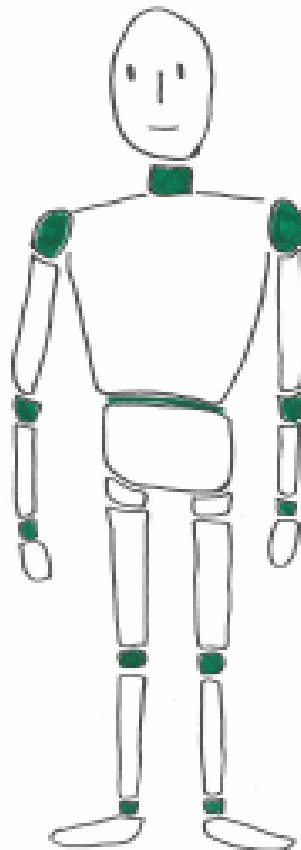
La prévention apparaît comme un des leviers de la performance des entreprises, et comme un atout majeur pour gagner en qualité et en compétitivité.

L'enjeu majeur de la prévention vise à améliorer la préparation, l'organisation des chantiers (commercial, moyens techniques et humains), et les modes opératoires.

Les objectifs étant d'optimiser les effets bénéfiques, à courts, moyens et longs termes pour préserver la santé des salariés et la pérennité sociale et financière des entreprises.

En moyenne pour 100 euros engagés dans une action de prévention, les gains économiques sont de 234 euros !

Prévenir les TMS
contribue à préserver
la santé des salariés



En anticipant les
risques TMS,
l'entreprise œuvre
pour sa pérennité et
une notoriété accrue.